



**Acep Formation**

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels



ACEPP



ACEPP

83



# FORMATION CERTIFIANTE\*

## GÉRER ET ANIMER UNE CRÈCHE

### A GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

\* CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUES DES CERTIFICATIONS ET HABILITATIONS (RSCH) SOUS LE NUMÉRO RS5393.  
([HTTPS://WWW.CERTIFICATIONPROFESSIONNELLE.FR/RECHERCHE/RS/5393](https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5393))

#### Public :

Salarié justifiant d'une qualification en référence à l'article R2324-34 du Code de la Santé publique

#### Prérequis nécessaires :

Expérience professionnelle sur une fonction de direction, ou assurant la continuité de la fonction de direction, de responsable technique ou référent technique d'une crèche à gouvernance participative de moins de 40 places



#### Durée

140 heures  
20 jours - env 2j / mois



#### Dates

Année 2024 / 2025



#### Lieu

Cannet des Maures (83)



#### Tarif

Nous contacter

#### Compétences visées :

- Animer une démarche à gouvernance participative
- Conduire des projets petites enfance dans une démarche coopérative
- Inscrire l'action d'une crèche à gouvernance participative dans son environnement
- Organiser l'activité d'une crèche à gouvernance participative
- Diriger l'équipe d'une crèche à gouvernance participative
- Organiser la gestion administrative et budgétaire d'une crèche à gouvernance participative

ACEPP83, 1 rue notre dame du peuple 83300 DRAGUIGNAN

04.83.11.71.87 / [acepp83.acepp@gmail.com](mailto:acepp83.acepp@gmail.com)



**Acep Formation**

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels



ACEPP



ACEPP

83

## FORMATION CERTIFIANTE\*

### GÉRER ET ANIMER UNE CRÈCHE A GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

\* CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUES DES  
CERTIFICATIONS ET HABILITATIONS (RSCH) SOUS LE NUMÉRO RS5393.  
([HTTPS://WWW.CERTIFICATIONPROFESSIONNELLE.FR/RECHERCHE/RS/5393](https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5393))



#### OBJECTIF PRINCIPAL :

Certifier les compétences complémentaires et transversales des professionnels

#### MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges en sous-groupe. Les méthodes participatives sont directement expérimentées par les stagiaires à partir de leur contexte professionnel. Utilisation d'étude de cas et mises en situation en lien avec les expériences concrètes de terrain.

#### MODALITÉS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION :

La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque compétence déclinée en savoir-faire observables.

QCM : Questionnaire à choix multiples

DSPP : Dossier de synthèse des pratiques professionnelles

#### PRINCIPES DE CERTIFICATION :

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu une moyenne minimum de 10/20 aux épreuves définies dans le référentiel d'évaluation.

Les résultats obtenus aux épreuves sont portés à l'attestation de fin de formation du candidat.

#### EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation en cours de parcours : des bilans collectifs au cours de la formation seront effectués afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif du parcours ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires et remise d'une fiche d'évaluation qualitative du parcours de formation certifiant

Évaluation 90 jours après la fin du parcours : Un questionnaire sera envoyé aux stagiaires ainsi qu'aux autres parties prenantes pour l'évaluation à froid après certification.

#### INTERVENANTS :

Formateurs ``experts métiers `` du réseau ACEPP en fonction des sessions.

ACEPP83, 1 rue notre dame du peuple 83300 DRAGUIGNAN

04.83.11.71.87 / [acepp83.acepp@gmail.com](mailto:acepp83.acepp@gmail.com)